



Délibération 26_03_12_CA_016

Séance du 12 mars 2026

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

autorisation à conclure des actes de transfert de propriété

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 12 mars 2026 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Vu le Code de l'éducation, article L.719-14,

Vu le Code de la construction et de l'habitation ;

Vu le Décret n°71-941 du 26 novembre 1971 relatif aux actes établis par les notaires ;

Vu la délibération n°2024-34 du 8 juillet 2024 du conseil d'administration de l'Université Polytechnique Hauts de France portant élection de monsieur Abdelhakim ARTIBA à la fonction de Président;

Le conseil d'administration autorise le Président à conclure les actes établis par notaire pour le transfert de propriété des biens immobiliers de l'État au profit de l'Université.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration à l'unanimité,

Autorise le Président à conclure les actes établis par notaire pour le transfert de propriété des biens immobiliers de l'État au profit de l'Université.

Pour : 21 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes,